APF France handicap | Territoire Gard-Hérault-Lozère

La vie du conseil de l'Hérault

✐ *Introduction*

Dorénavant vous aurez dans le zoom les faits les plus marquants débattus en conseil.
Ainsi, vous serez au plus près de l'info politique ainsi que des actions entreprises dans notre département.
Le CAPFD a le plaisir de vous présenter Catherine CHAPTAL, représentante Départementale, et ses suppléants, Rodolphe BOYER, Renaud CLERET et Murièle BORNUAT.
Cathy CHAPTAL et Rodolphe BOYER ont aussi été élus en qualité de représentants du Conseil APF pour le département de l'HÉRAULT au Conseil APF de Région. Ainsi, la parité est respectée pour la représentation régionale. Il a été décidé que le CAPFD se réunira en moyenne une fois par mois.

✐ *Fonctionnement des représentants*

Nous avons décidé de mettre en place un tutorat pour les membres d'APF France handicap qui ont un mandat de représentation dans différentes instances publiques dans lesquelles notre association est présente. En effet, à la suite d'une indélicatesse dans notre territoire, il nous a été demandé, lors de l'installation du nouveau conseil, de respecter la charte d'APF Fh et les règles de confidentialité qui s'y rapportent : la confidentialité est fondamentale pour travailler sereinement et en toute confiance pour le bien de tous. Nous demanderons dorénavant à chaque titulaire d'un mandat de représentation de signer une convention d'engagement réciproque afin de respecter cette confidentialité. Chacun devra rendre compte de son travail et ses mandats au Conseil. Pour cela nous remercions les représentants de bien vouloir se rapprocher de Rodolphe (rodolphe.boyer@apf.asso.fr) et Renaud (renaud.cleret@apf.asso.fr) (personnes dédiées à cette tâche) en lien avec Laure (laure.gervais@apf.asso.fr).
Au mois de juin le siège national a proposé une formation aux outils internes afin que nous puissions nous informer au plus près de toutes les actualités de notre association.

✐ *Assemblées départementale et générale*

Nous avons choisi le thème du logement pour illustrer notre prochaine assemblée départementale du vendredi 11 octobre 2024 : nous espérons que vous viendrez nombreux. Nous vous présenterons le projet du cahier des charges sur le logement évolutif à destination de tous les acteurs du bâtiment afin que le handicap ne soit plus jamais oublié dès la conception de l'habitat privé ou public. Nous dresserons aussi le premier bilan de La plateforme "Handi'CAP Logement" à laquelle contribuent 13 bailleurs sur 14 dans l'hérault. Cette action a été plébiscitée par le national et nous nous félicitons d'en être les précurseurs. Ce projet sera bientôt repris dans d'autres territoires.
Notre assemblée générale a eu lieu le 29 juin à Valence et a été retransmise, pour l'Occitanie, à Albi. Trois membres du conseil se sont rendus à Valence. Le replay chapitré de cet évènement de 3h44min est accessible sur YouTube.

✐ *Revendications du CAPFD*

Le CAPFD a envoyé un courrier à la préfecture début juillet au sujet du contrôle des agréments délivrés aux établissement recevant du public. À la veille des 20 ans de la loi de 2005, continuons nos actions car nous sommes encore loin des résultats attendus par les personnes en situation de handicap.
Nos adhérents nous font part régulièrement des difficultés rencontrées à propos des transports et autres services du GIHP. Un des membres du conseil a préparé un courrier pour solliciter un rendez-vous avec le directeur et le président. Affaire à suivre...

✐ *Infos et droits*

Le CAPFD a validé la désignation de deux membres de notre association au conseil d'administration de Présence Verte Services pour partager notre expertise du handicap.
Le CAPFD tient à vous rappeler que si vous contestez une décision de la commission de la MDPH, en cas de non-réponse dans les 2 mois, votre contestation est rejetée : nous vous conseillons de vous rapprocher d'Handi'Droits. Cette plateforme est désormais accessible directement par chaque adhérent d'APF Fh, vous pouvez toujours vous faire aider par la délégation.
La délégation de Montpellier continue la sensibilisation au handicap ainsi que la défense de l'accessibilité pour tous et partout entre autres en siégeant à la DDTM (qui valide les permis de construire des établissements recevant du public). Si vous constatez dans votre quotidien un manque d'accessibilité n'hésitez pas à faire remonter l'information au groupe accessibilité qui se réuni les jeudis après-midi.
Les groupes relais de Béziers, du Bassin de Thau et de Clermont l'Hérault, quant à eux, continuent leurs activités pour votre information, votre confort et votre plaisir. N'hésitez pas à les solliciter et même à y participer.

✐ *Appel à bénévoles*

Nous tenons à vous faire part que faute de représentants, il se peut que nous soyons contraints de nous faire représenter par des associations partenaires qui portent nos valeurs. Votre adhésion est essentielle et votre participation active nous permettrait d'aller plus loin : si vous voulez vous engager davantage, contactez Laure GERVAIS (Coordinatrice des actions associatives) (laure.gervais@apf.asso.fr) qui accompagne les bénévoles.